



Mesdames et Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous adresser notre nouvelle infolettre, laquelle fait la part belle aux parents dans la conciliation de leur carrière et de leur vie privée.

Nous vous proposons également un coup de projecteur sur les mesures en développement dans des facultés de biologie et de médecine des universités suisses pour promouvoir les carrières féminines.

Bonne lecture !

L'équipe du Bureau de l'égalité de l'UNIL.



Les femmes excellent en médecine et biologie ! Le Prix Nobel 2014

Le comité de Stockholm vient de décerner le Prix Nobel en médecine à une chercheuse norvégienne, May-Britt Moser, pour ses découvertes sur les cellules constituant un système de « GPS » dans le cerveau.

Détail intéressant non négligeable : elle se partage ce prix avec son époux, Edvard Moser, et son collègue et « mentor », le chercheur américain John O'Keefe.

Voici une bonne nouvelle qui donne de l' espoir pour la reconnaissance des femmes en médecine et en biologie.

[Lire la suite.](#)

Mobilité en couple ou en famille

La mobilité scientifique en couple ou en famille a des implications pour l'égalité des chances. Les initiatives du Bureau de l'égalité visent à aider les chercheur-e-s à mieux préparer leur séjour, tout en poursuivant un objectif d'égalité dans leur couple.



Dans la perspective d'une carrière académique, la mobilité est fortement valorisée. Outre l'enrichissement personnel qu'offre cette expérience, elle constitue un atout d'un point de vue professionnel. C'est un excellent moyen de créer des contacts sur un plan international et d'élargir ainsi son réseau scientifique.

[Lire la suite.](#)

Nouveaux congés adressés aux parents de l'UNIL



Depuis mai 2013, les mères et les pères employé-e-s de l'UNIL peuvent bénéficier d'un congé non payé pour raisons familiales allant de deux semaines à 12 mois, ainsi que d'un congé partiel leur permettant de réduire temporairement leur taux d'activité.

La nouvelle directive (1.35), entrée en vigueur l'année passée, étend l'offre de congés pour les employés de l'UNIL et leur permet ainsi de mieux concilier vie professionnelle et familiale. Sont concernés en particulier les assistant-e-s diplômé-e-s, les doctorant-e-s FNS, les premiers assistant-e-s, les maîtres d'enseignement et de recherche, les maître assistant-e-s, les professeur-e-s, ainsi que les membres du personnel administratif et technique.

[Lire la suite.](#)

AGIR pour l'égalité dans les Facultés de médecine

Premiers pas vers une collaboration entre universités suisses

Décidément, les Suisses doivent aller en Europe pour pouvoir se rencontrer, échanger des expériences et faire avancer les bonnes pratiques dans la promotion de l'égalité ! Sur l'initiative de la déléguée à l'égalité de l'Université de Lausanne, la Faculté de biologie et médecine de l'UNIL et les Facultés de médecine des Universités de Zurich, Bâle et Genève ont participé avec un panel commun à la « 8th European Conference on Gender in Higher Education » du 2 – 5 septembre 2014 à Vienne. Cette initiative a eu de bons résultats.



[Lire la suite.](#)